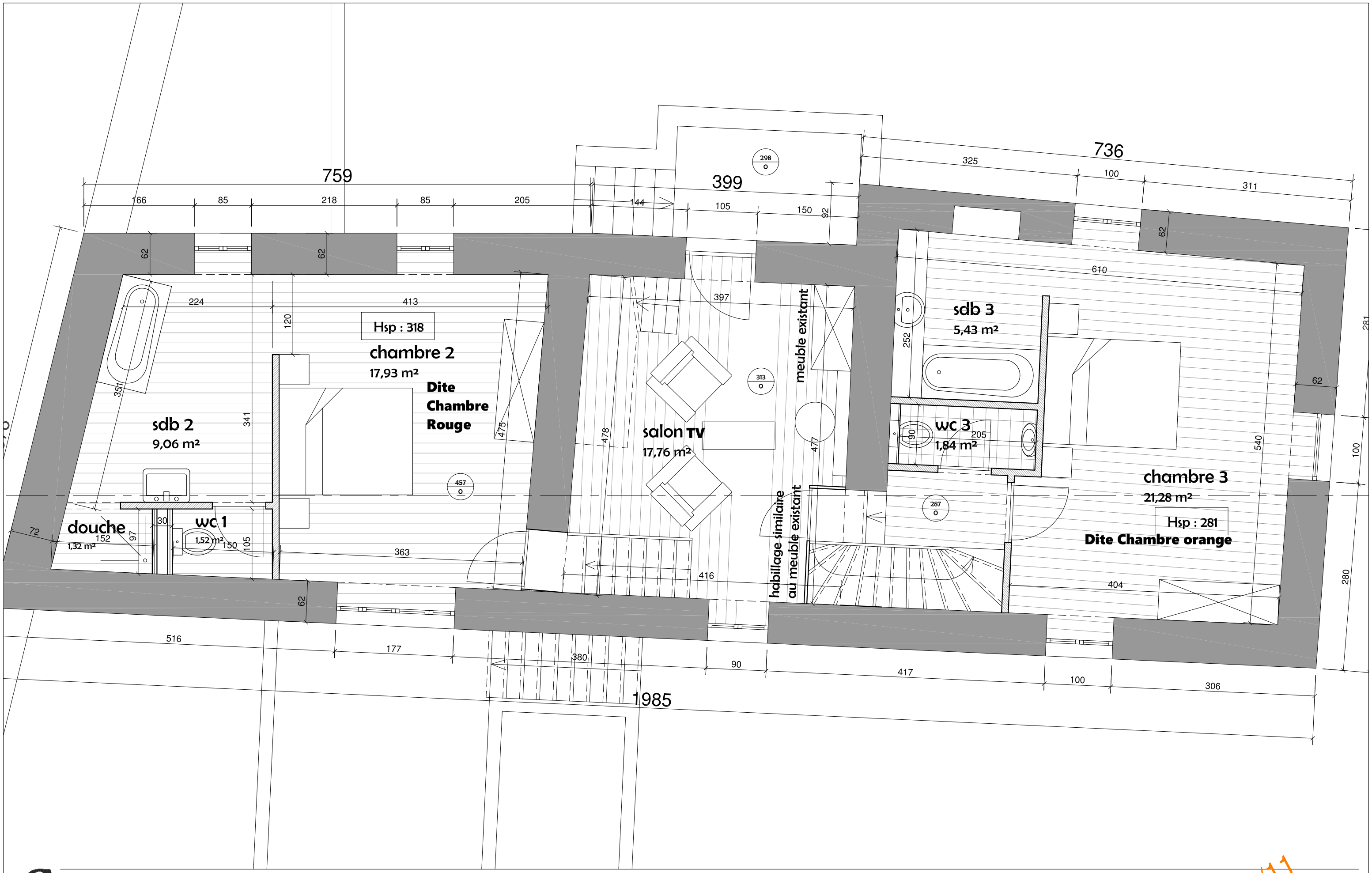

Sibenaler & Associés
architectes

10/11/11

ETAGE
ECHELLE 1/50

Tous nos plans, esquisses, croquis, etc., restent notre entière propriété. Ils ne peuvent être copiés ni transmis à des tiers sous peine de dommages et intérets et sans préjudice de poursuites pénales (Loi du 22 mars 1886 et convention de Berne du 09 septembre 1886 sur les droits d'auteur); en cas de non exécution des travaux ces documents devront nous être restitués. - Les entrepreneurs sont tenus de vérifier toutes les cotes sur place avant travaux.